

Activités Sociales et Culturelles

OBSTRUCTION

**LE BUDGET ASC 2024 N'A TOUJOURS
PAS PU ETRE VOTE CE JEUDI 28 MARS**

La CGT et le SNU ont refusé d'adapter l'ordre du jour du CSE pour assurer le vote du budget des ASC lors de la séance.

Nous n'avons pas les mêmes valeurs !
L'intérêt collectif aurait dû primer sur des idéologies bassement bureaucratiques

**Sans vote du budget, les dotations ne sont
toujours pas disponibles**

La CFE-CGC demande immédiatement un CSE
Extraordinaire pour le vote de vos dotations :
Ce sera le jeudi 4 avril

**Vous pouvez compter sur nous
pour défendre vos droits**

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@pole-emploi.fr
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 3